Les personnes confrontées au racisme se livrent

Sept centres romands spécialisés dans le suivi de personnes discriminées ont publié un ouvrage basé sur l'expérience d'individus confrontés au racisme. Il contient aussi une analyse des différentes pratiques de terrain.

Les centres romands de consultation liés au racisme et à l'intégration* se sont associés pour publier l'ouvrage « A l'écoute des personnes confrontées au racisme ». Les données qui figurent dans l'ouvrage permettent de mettre en lumière la réalité du racisme dans les sept cantons romands. Selon le communiqué de presse accomagnant cette publication, ce travail constitue une mise en exergue d'un phénomène menaçant la cohésion sociale et qui atteint la dignité de celles et ceux qui le subissent. Les centres romands espèrent ainsi donner de la visibilité aux personnes confrontées au racisme, mais également favoriser et consolider les actions de sensibilisation et de prévention.

Ce document permet également de rendre compte du travail diversifié des centres de consultation, qui se décline en plusieurs niveaux et avec différentes facettes sociales, juridiques, pédagogiques, voire politiques. Il montre leurs missions, eux qui assurent une écoute et donnent la possibilité aux personnes confrontées au racisme de s'exprimer dans un cadre neutre.

Celles et ceux qui s'adressent à ces ressources espèrent obtenir reconnaissance du tort subi, justice et réparation ou souhaitent dénoncer un fait qui les offense. Ainsi, une analyse scientifique des cas accompagnés par les bureaux romands a permis de dresser un constat des incidents de discrimination reportés, leur évolution dans le temps, ainsi qu'une vue d'ensemble des différentes prestations et pratiques offertes par les centres.

« A l'écoute des personnes confrontées au racisme » s'adresse à tou·te·s, aussi bien la population que les personnes professionnellement engagées dans l'action et la réflexion contre la discrimination raciale, qu'il s'agisse des instances politiques, sociales, de l'éducation, la santé, les administrations, la justice, les associations ainsi que les ONG. Il est disponible en ligne.

* Sont partenaires de « À l'écoute des personnes confrontées au racisme » :

- le Bureau cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI, Vaud)
- le Bureau d'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme du Jura
- le Bureau d'écoute contre le racisme de la Croix-Rouge Valais
- le Centre – écoute contre le racisme à Genève (C-ECR)
- le service Se respecter de Caritas Suisse, département de Fribourg
- le Service de la cohésion multiculturelle à Neuchâtel (COSM)
- le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

Ils sont associés à l'Institut des sciences sociales des religions de l'Université de Lausanne (UNIL), l'Université de Genève (UNIGE) et le réseau de centres de conseil pour les victimes de racisme.

Télécharger l'ouvrage